Volume I - Numéro 49606 Mercredi 24 Juillet 2024

Insolite
Un plongeur découvre un canon en bronze vieux de 360 ans dans la Tamise

Distribution

Sciences

Pourquoi les galaxies sont-elles en spirale?

Football

Page 7

le PSG est fixé pour Sancho



Chelsea:
Chalobah
ne sera pas
contraint de
partir



Tottenham:
un paria en
pourparlers
avec un club
de Ligue des
champions
après l'échec
d'un
transfert de
21 millions de
livres sterling



Page 8

Le Quotidien

Santé
Tout ce que
vous devez
savoir sur les
quatre
principales
infections
sexuellement
transmissibles
curables
Page 7

Check nous online: https://lequotidien.net

Accusé de possession de cannabis synthétique

Yashwin Kumar Pooran nie qu'il a donné sa déposition volontairement

Yashwin Kumar Pooran a comparu devant la magistrate Poojanjali Baichoo en Cour de district des Hautes Plaines Wilhems sous une accusation de possession de cannabis synthétique. Il a contesté l'admissibilité de la déposition qu'il a donnée à la police parcequ'il ne l'a pas fait volontairement. Il a allégué que sa déposition fut faite sous la menace. La police

a nié. Après avoir écouté les deux parties sur une motion de voire-dire, la magistrate est arrivée à la conclusion que la déposition a été donnée volontairement et sans aucune menace. Notons que Yashwin Kumar Pooran est médecin et entrepreneur (Voir Jugement en page 2 et 3)

Coopération

L'île Maurice et les Émirats arabes unis nouent un partenariat économique ambitieux, ouvrant de nouvelles voies en Afrique et dans les États du Golfe

L'île Maurice et les Émirats arabes unis (EAU) ont signé, le lundi 22 juillet 2024, un accord de partenariat économique global (CEPA). La cérémonie de signature a eu lieu à l'hôtel Armani Dubai Burj Khalifa. Ce CEPA marque une étape importante dans les relations économiques entre Maurice et les Émirats arabes unis, ouvrant la voie à un développement ultérieur du commerce de marchandises, du commerce de services, des investissements, des chaînes d'approvisionnement et des canaux de distribution bilatéraux et régionaux, du transfert de technologie, de la coopération économique et de la mobilité professionnelle. Cet accord est le premier CEPA conclu par les Émirats arabes unis avec un pays africain. Le CEPA a été signé au nom de Maurice par l'honorable Maneesh Gobin, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, et, au nom des Émirats arabes unis, par Son Excellence Dr. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, ministre d'État chargé du Commerce extérieur. Le Premier ministre, l'honorable Pravind Kumar Jugnauth, et le vice-Président et Premier ministre des Émirats arabes unis, Son Altesse Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, ont participé à la cérémonie de signature via des messages vidéo enregistrés. Parmi les autres dignitaires présents à l'événement figuraient Son Excellence Showkutally Soodhun, ambassadeur de Maurice aux Émirats arabes unis ; M. Narainduth Boodhoo, directeur de la politique commerciale et négociateur en chef de Maurice, M. Al Kait, Sous-secrétaire adjoint aux affaires commerciales internationales et négociateur en chef des Émirats arabes unis ; et Mme Shaima Al Alaydarous, directrice des négociations et des organisations internationales des Émirats arabes unis. Les négociations du CEPA ont été conclues, le 22 décembre 2023. L'accord vise à assurer la prévisibilité des échanges et des investissements entre les Émirats arabes unis et Maurice en réduisant les barrières, en facilitant les échanges et en établissant des règles, des normes et des procédures transparentes.

Dans son message enregistré, le Premier ministre Pravind Jugnauth a exprimé sa gratitude à Son Altesse Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis, pour son soutien indéfectible au renforcement des liens et de la coopération entre les deux nations. Il a également reconnu la contribution vitale du vice-Président et Premier ministre des Émirats arabes unis, Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, au renforcement des liens entre les deux pays.Le Premier ministre a déclaré : « Aujourd'hui, nous nous engageons dans un voyage qui, non seulement, renforcera nos liens bilatéraux, mais ouvrira également la voie à une coopération et une collaboration renforcées dans divers secteurs. Cet accord ne vise pas seulement à éliminer les obstacles au commerce des biens et des services ; il vise également à favoriser une compréhension et un partenariat plus approfondis qui profiteront à la fois à nos économies et à nos populations, ainsi qu'à l'ensemble de la région du Golfe et de l'Afrique ».

Pour sa part, le vice-Président et Premier ministre des Émirats arabes unis a déclaré : « Les Émirats arabes unis, sous la direction du Président Son Altesse Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, s'engagent à forger des partenariats solides et mutuellement bénéfiques avec des pays amis qui partagent notre vision de favoriser la

croissance économique et de promouvoir la coopération internationale. »

Le ministre Gobin a souligné que l'accord de partenariat vise à créer un environnement propice à l'investissement et à l'expansion des entreprises, en favorisant la collaboration dans les domaines du tourisme, de la finance et de la technologie pour stimuler la croissance économique et créer des emplois. Maurice souhaite attirer les investissements des Émirats arabes unis dans des secteurs en phase avec sa stratégie économique, tels que la biotechnologie, l'économie bleue, les énergies renouvelables et les services de santé et d'éducation. Il a souligné l'écosystème d'investissement dynamique des Émirats arabes unis et le fort soutien gouvernemental aux start-ups et à l'innovation, notant qu'attirer les investisseurs émiriens pourrait stimuler la croissance dans des secteurs clés comme les TIC, la biotechnologie, la santé et le tourisme à Maurice. Le ministre a également fait remarquer que les Émirats arabes unis disposent d'un écosystème d'investissement dynamique avec un soutien gouvernemental fort aux start-ups et à l'innovation. En attirant les investisseurs des Émirats arabes unis, Maurice peut stimuler la croissance et de nouvelles capacités dans ces secteurs.

En 2023, le volume total des échanges commerciaux entre Maurice et les Émirats arabes unis a atteint 392 millions USD, les exportations de Maurice s'élevant à 135 millions USD et les importations des Émirats arabes unis à 257 millions USD. Cet accord devrait améliorer la circulation des biens et des services entre nos pays, stimuler les investissements bilatéraux et créer de nouvelles opportunités commerciales pour les deux parties. Les Émirats arabes unis ont, en outre, été une source importante d'investissement direct étranger (IDE) à Maurice, avec des entrées cumulées d'IDE de 2015 à 2023, atteignant 10 milliards de roupies.

L'île Maurice et les Émirats arabes unis ont tous deux exprimé leur ambition de travailler ensemble pour développer des partenariats trilatéraux avec l'Afrique afin d'exploiter les immenses opportunités du continent. Le CEPA renforce cette collaboration en fournissant un cadre pour accroître les échanges et les investissements. Avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) créant un marché unique de 1,3 milliard de personnes, l'île Maurice pourrait servir de passerelle idéale pour les investisseurs des Émirats arabes unis pour accéder à l'Afrique. En outre, le CEPA facilitera le développement de partenariats trilatéraux entre les deux pays et l'Inde, élargissant ainsi davantage les opportunités économiques dans le corridor Afrique-Moyen-Orient-Asie du Sud.

L'APEC comprend les chapitres suivants : Dispositions initiales et définitions générales, Commerce des marchandises, Règles d'origine, Procédures douanières et facilitation du commerce, Mesures sanitaires et phytosanitaires, Obstacles techniques au commerce, Recours commerciaux, Commerce des services, Commerce numérique, Droits de propriété intellectuelle, Transparence des marchés publics, Facilitation des investissements, Coopération économique, Petites et moyennes entreprises (PME), Règlement des différends, Exceptions, Administration de l'Accord et Dispositions finales.

Accusé de possession de cannabis synthétique

Yashwin Kumar Pooran nie qu'il a donné sa déposition volontairement

IN THE DISTRICT COURT OF UPPER PLAINES WILHEMS

In the matter of:-

Police

v

Yashwin Kumar Pooran

RULING

1.In the present case, the Accused stands charged with the offence of possession of synthetic cannabinoids in breach of sections 34(1)(b) and 47(5)(a) of the Dangerous Drugs Act. The Accused has pleaded not guilty to the charge and is legally represented by learned Counsel.

- 2. On the sitting of 23rd of March 2022, learned Defence Counsel informed the Court that the Defence will be objecting to the admissibility of the defence statement of the Accused recorded on the 14th of December 2017 on the ground that same was not given voluntarily by the Accused but due to fear of prejudice and hope of an advantage exercised by a person in authority. Learned Defence Counsel accordingly moved for the present case to be fixed for voir dire in order to thrash out the issue of the admissibility of the said impugned defence statement.
- 3. On the sitting of the 20th of September 2022, upon a motion from learned Counsel appearing for the Prosecution for particulars to be provided in relation to the voir dire, particulars were provided by the Defence (at page 9 of the court record) to the effect that the Accused gave a confession to police due to fear of prejudice and in hope of an advantage, namely that the car belonging to an association run by his mother not be seized in the course of the police enquiry.
- 4. The voir dire proceedings were heard, in the course of which the Prosecution called three witnesses, namely the recording officer (Witness No. 1), the witnessing officer (Witness No. 5) and the arresting officer (Witness No. 3). All three witnesses were cross-examined by learned Defence Counsel.
- 5. The Accused chose to depone under oath and was duly cross-examined by learned Counsel appearing for the Prosecution.
- 6. Submissions were offered by both learned Counsels appearing for the Prosecution and Defence respectively.

The Law

- 7. In the case of The Queen v Beegun [1988 MR 212], the Supreme Court cited with approval the following extract from Phipson, 13th Edition 22-03 p.414,
- "the general principal applicable to decide the issue which has arisen is that 'no statement by the accused is available in evidence against him unless it is shown by the prosecution to have been a voluntary statement in the sense that it has not been obtained from him either by fear of prejudice or hope of advantage exercised or held out by a person in authority, or by oppression."
- 8. Accordingly, the burden of proving the voluntariness of the confession thus lies on the prosecution and can only be discharged if the court is satisfied beyond reasonable doubt that the defence statement was made voluntarily.
- 9. In DPP v. Ping Lin (1976) AC 574, the House of Lords made it clear that what is important is the actual effect of the inducement on the mind of the accused. Lord Hailsham explained the point as follows:—
- "... what excludes evidence is a chain of causation resulting from words or conduct on the part of a person in authority... giving rise to a decision by the accused actuated by fear of prejudice or hope of reward." It is also well established that the inducement should still be effective at the time the statement is made. A certain lapse of time may render the inducement ineffective: R v. Smith (1959) 2 QB 35. In addition the inducement must not be too vaque: R v. Joyce (1957) 3 All ER 623. Heydon (supra) at p. 180 is of the view that "in general the phrase inducement covers two main threats: first threats of bodily harm to the accused for another person: R v. Middleton (1975) QB 1911 e.g. continued detention or violence, or absence from his family; secondly threats of non-physical harm" to the accused or those he loves, e.g. public rather than secret trial [Sparks v. R (1964) AC 964], prosecution rather than

non learned, lenient rather than harsh treatment. Analysis

- 10. I have duly considered the testimonies of the prosecution witnesses in the light of the testimony of the Accused and that of his mother as well as the submissions made by learned Counsels appearing for the Accused and the Prosecution respectively.
- 11. On the one hand, I find the evidence of the witnesses called by the Prosecution to have been straightforward, consistent and unshaken in cross-examination. They also confirmed that, according to their knowledge, no complaint has ever been made by Accused or his mother despite the fact that he has appeared before a magistrate before the District Court of Upper Plaines Wilhems on the very next day of his arrest and recording of his defence statement.
- 12. From the respective testimonies of the prosecution witnesses, the following evidence can be gathered:
- i. Witness No. 1 explained that he informed the Accused of his constitutional rights, of the charge and duly cautioned him, following which the Accused stated to Witness No. 1 that he will not retain services of Counsel and the Accused gave his defence statement voluntarily in the form of questions and answers. After recording same, Witness No. 1 read the contents out to the Accused who then read same and voluntarily in his own handwriting inserted a certificate at the end of the said statement to the effect that he has nothing to add, remove or amend in his defence statement. The Accused then voluntarily signed on the statement. Witness No. 1 also identified, solemnly affirmed as to the correctness and produced diary book entries dated the 14th of December 2017 (Doc DB Entry refers).
- ii. Witness No. 5 spoke along the same line as Witness No. 1 and stated that in his presence, Witness No. 1 informed Accused of his constitutional rights, of the charge, duly cautioned him and invited him to give a defence statement in writing which the Accused voluntarily did. After recording same in the form of questions and answers, Accused went through the contents thereof and voluntarily affixed his initials at the end of each answer and the Accused also wrote a certificate at the end of the said defence statement in his own handwriting to the effect that he has nothing to add, remove or alter in the contents thereof.
- iii. Witness No. 3 testified as to the circumstances in which the Accused was arrested and explained that following certain information received, Witness No. 2 and she proceeded to the botanical garden in Curepipe where Accused was found to be loitering. Upon approaching Accused and revealing their police identity to Accused, they informed Accused about their intention to perform a bodily search on him. The accused voluntarily consented to same and in a private spot, Witness No. 2 performed a bodily search on the Accused in the presence of Witness No. 3, in the course of which Witness No. 2 secured from the front right pocket of Accused's jeans trousers a transparent plastic sachet which was found to contain two squarely folded aluminium foils each wrapping a certain quantity of leaf matter suspected to be synthetic cannabinoids. Upon informing the Accused of his constitutional rights and cautioning him on spot, the Accused reportedly replied, "deux doses synthétique pou mo fumer". Immediately, the Accused was informed of his arrest and was requested to accompany police to Curepipe police station for enquiry, to which the Accused voluntarily agreed and accompanied Witnesses Nos. 2 and 3 to Curepipe police station on foot. Reaching thereat, in presence of the Accused and Witness No. 3, the secured exhibit was weighed and sealed by Witness No.2. Following this procedure, the Accused was then handed over to Witnesses Nos. 1 and 5 for enquiry purpose.
- 13. On the other hand, there are a number of disturbing features with regards to the defence case which has been conducted in a rather confusing and inconsistent manner. At the very outset, the particulars provided by the defence in sustaining the motion for the present voir dire (at page 9 of the court record) are as follows: that on the day of arrest, the Accused was found in control of a motor vehicle belonging to l'Association des Enfants Défavorisés which is run by his mother. Persons in authority, namely officers who have record-

ed the statement of Accused, that is Witnesses Nos. 1 and 5 and arresting officers, that is Witness Nos. 2 and 3, at the time of arrest and prior to recording of the statement, convinced the Accused to accept the charge by the making of threats to have the vehicle seized otherwise. In fear of that prejudice and in hope of not having the vehicle seized, the Accused accepted the charge on the condition that there would be no mention of the vehicle in the said matter.

- 14. It is useful to point out here that it is trite law that once that the defence has communicated the ground upon which they are relying to object to the admissibility of a defence statement, as well as the corresponding particulars if requested by the prosecution, it shall be bound by it.
- 15. Turning to the sworn testimony of the Accused, it is his version that on the material day, he was in fact seated at the driver's seat in a vehicle which was parked at the botanical garden in Curepipe when he was approached thereat by two persons who revealed their police identity to him. The female police officer was questioning him over his presence thereat when at the same time, the male police officer opened the front passenger door and asked the Accused "kiété sa" whilst holding a small plastic bag in his hand and further asked if these were drugs to which the Accused replied that he did know about this and that this is not his. The Accused then stepped outside of the vehicle as requested and was repeatedly told by the police officers, "quetter ki to pou fer, sinon nou pou telephone ADSU la" to which the Accused reportedly understood that they were essentially seeking bribe. The Accused added that he did not have any money on him and told them, "it is okay, you do your job, it's not mine, I will get out of this".
- 16. After some fifteen minutes, Witness No. 2 drove Accused to Curepipe police station in the vehicle he was originally seated when apprehended whereas Witness No. 3 rode the police motorcycle. The Accused explained in Court that the vehicle in which he was in the material day is a 4x4 pick up belonging to "Association pour l'éducation des enfants défavorisés" which is run by his mother. On the material day, his mother had reportedly given him the said vehicle to go and pick his brother up from the airport. The Accused identified and produced a copy of the horsepower of that vehicle bearing registration number 4908 NV 04 in Court
- 17. A search was then effected by police at the residence of the Accused where no incriminating evidence was found. Following this, the Accused was taken to Curepipe police station for enquiry. Reaching thereat in company of his parents, in the Accused words, "at that point, I was still denying the charge and they told me, "ène entre zot pou bizin prend charge la, sinon nou pou ferme zot tou et nous pou bizin saisi to 4x4. Prend case la toi, ti mama pou fini are sa" (at page 68 of the court record). When guestioned in examination-in chief, the Accused stated that these words were uttered to him by the police after he had been taken to the first floor in the ADSU office and in the said room, around six persons were present. When asked in examination-in-chief if these persons were all police officers, the Accused had this to say, "I think so. Two of them were Witness No. 2 and Witness No. 3 respectively and the others were in civil attire" (at page 69 of the court record).
- 18. Going further, the Accused explained in Court that because he did not want his family to get into trouble, he accepted the charge to protect his parents from being falsely framed in the present case and to prevent the association's vehicle from being seized. The Accused stated that the version given in his defence statement is in essence the police version which he agreed to in order to facilitate them.
- 19. This essentially summarises the testimony of the Accused as he deponed during examination-in-chief.
- 20. From the said testimony, I cannot help but remark that the Accused party was totally evasive in identifying or describing the author of the alleged threat and inducement the Accused in fact did not identify who exactly was or were the person(s) in authority who allegedly threatened him before he went on to record his defence statement on the material day. I hold that

Longévité

Mme Marie Daisy Anitta Bazerque fête ses 100 ans

Mme Marie Daisy Anitta Bazerque, née le 19 juillet 1924, a fêté ses 100 ans, le samedi 20 juillet 2024, à sa résidence de Beau Bassin, entourée de sa famille et de ses amis. Une cérémonie officielle a été organisée par le ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale, en présence de la ministre de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale, Mme Fazila Jeewa-Daureeawoo, pour honorer la nouvelle centenaire. La présidente du Conseil d'Arrondissement de Beau-Bassin – Rose Hill, Mme Rajeneedavee Mootoo-Caroopen, était également présente pour l'occasion.

A cette occasion, Mme Bazerque a reçu des autorités, un chèque d'un montant de Rs 26 203, un bouquet, une médaille de centenaire, un certificat, un micro-onde Westpoint 28L, un service téléphonique spécial offert par Mauritius Telecom, un cadeau du Senior Citizens Council et un chèque d'un montant de Rs 10 000 du Fonds National de Solidarité.

Mme Bazerque est née, le 19 juillet 1924, à Petit Verger et a fréquenté l'école de Petit Verger jusqu'à la sixième année. Son père était surveillant au Moulin de Saint Antoine et sa mère était couturière. Elle avait cinq frères et une sœur et tous sont décédés. Elle épouse M.

Bazerque Louis Phillippe en février 1951 et s'installe à la sucrerie Saint Antoine. Après le mariage, le couple s'installe à Beau Bassin. Son mari travaille comme chef mécanicien, tandis que Mme Bazerque coud et fait des travaux de broderie. Elle élève également des canards et de la volaille pour contribuer aux dépenses du ménage. Le couple a eu la chance d'avoir sept enfants, quatre fils et trois filles. Deux de ses fils sont décédés. Trois de ses autres enfants sont partis vivre en France. La centenaire apprécie la compagnie de ses neuf petits-enfants et de ses deux arrière-petits-enfants. Après le décès de son mari et de son fils en 2017, elle a déménagé au 24, rue De Rosnay, à Beau Bassin, pour vivre avec sa fille.

Mme Bazerque apprécie les plats végétariens et non végétariens, mais le curry de poisson et le riz sont ses plats préférés. Elle a également un faible pour le chocolat et passe son temps libre à lire et à regarder la télévision. Elle reçoit mensuellement à domicile des visites de médecins rattachés au ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale. Mme Bazerque a toujours eu un mode de vie sain et discipliné et attribue sa longévité à sa foi en Dieu et à sa vie disciplinée

Accusé de possession de cannabis synthétique

his defence statement on the material day. I hold that the Accused's evidence in this regard can only be termed as being vague and evasive in that he merely stated that six police officers were present at the time of the alleged threat and inducement, out of whom there were Witnesses Nos. 2 and 3. This Court also finds it crucial to note that no mention whatsoever was made by the Accused about the recording officer (Witness No. 1) and the witnessing officer (Witness No. 5) insofar as the alleged threat or inducement is concerned. In cross- examination, the Accused went by merely stating that the answers reportedly given by him in his defence statement were phrased for him "by the police themselves" and were in fact not his words (at page 73 of the court record). Again, on this score, this Court finds the description of the Accused to be rather vague and evasive in attributing the fault to the police without precisely identifying the person in authority concerned with the allegation being made.

21. To make matters worse, the Court hereby notes that at no point was either Witness No.1 or Witness No. 5 cross-examined as to any such threat or inducement made upon the Accused prior to recording his defence statement nor in relation to the allegation that the answers written therein were phrased against his will for him and that same were not voluntarily given by the Accused himself. The Court further notes that no such line of cross-examination was adopted by the defence in relation to Witness No.3 either. On the contrary. Witness No. 3 was cross-examination went to confirm that she was not involved in the recording to the defence statement of the Accused and therefore she cannot say in what conditions same was recorded (at page 60 of the court record). On the other hand, as for Witnesses Nos. 1 and 5, the line of cross-examination adopted by the defence goes to confirming that they were only concerned with the recording of the defence statement of the Accused and have no first-hand knowledge regarding the circumstances in which the latter was arrested (pages 35 and 39 of the court record refer respectively).

22. Having addressed my mind to the respective testimonies of the witnesses called by the Prosecution, I find no reason to doubt the versions given in Court by Witnesses Nos. 1, 3 and 5 who all deponed in a clear, straightforward and cogent manner and stood the test of cross-examination. I therefore hold that there is no reason whatsoever for them not to be considered as witnesses of truth or for this Court to doubt their credibility.

23. The same cannot be said for the Accused party. As

Le Ouotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

4ème étage,Pearl House, 16 Sir Virgil Naz St, P. Louis Tel : 208 2631 – Fax : 208 2625

Email: le_quotidien2@yahoo.fr
REDACTEUR EN CHEF: ROBERT NG

mentioned above, the Accused himself could not establish the precise identity of the perpetrators of the alleged threat or inducement and thus could not come to proof in relation to the allegations which is the subject matter of the present motion to be decided upon. As such, having found that the prosecution witnesses were straightforward and convincing in their respective testimonies, the Court went further in assessing the demeanour of the Accused and his version put forward as he deponed in Court.

24. Firstly, it is undisputed that the Accused read over the contents of his defence statement and in his own handwriting wrote a certificate at the end of the said defence statement prior to signing same.

25. Secondly, this Court finds it pertinent to note that as per the Accused's own version, despite having been reassured by the police on the material day that the present against him would be struck out, on the very next day, to his great surprise, he found a press article about his arrest and was made to appear before a court of law. In the Accused's own words, "I knew I had to tackle this issue differently". Yet, the Court notes that no complaint regarding the recording of his defence statement has admittedly been made by the Accused before any instance, whether at the police station, before the Magistrate at his court appearance before the District Court or before the Independent Police Complaints Commission as at date. This is in essence the first time that the Accused is being heard complaining of alleged threat being made upon his person prior to recording his defence statement on the material day. All in all, the Accused did not impress me as being a witness of truth for all the foregoing reasons.

26. On another note, I cannot help observing that the Accused is a doctor and entrepreneur by profession. Having had the opportunity of assessing his demeanour and attitude as he testified in Court, having regard particularly to his own words to the police officers upon his arrest, namely "it is okay, you do your job. It's not mine, I will get out of this", I find it hard to believe that this Accused party would have given in so easily to such threat or inducement in the circumstances as alleged by him out of fear of a vehicle being seized for enquiry at his own risk and peril of confessing to a drug-related charge.

Conclusion

27. In the light of all evidence on record, this Court is satisfied that the Prosecution has proved beyond reasonable doubt that the Accused has given the statement freely and voluntarily after having been duly informed of his constitutional rights

and without any threat or inducement exercised or held out by any person in authority. The objection raised by the defence is thus being set aside and I hereby hold that the impugned defence statement of the Accused recorded on the 14th of December 2017 is admissible in evidence.

Mrs Poojanjali Baichoo District Magistrate <u>Biosécurité</u>

L'atelier porte sur le « Renforcement du cadre juridique du laboratoire biomoléculaire »

Un atelier de deux jours sur le thème « Renforcement du cadre juridique du Laboratoire Bio-Moléculaire » (BML), visant à renforcer les législations existantes et le cadre juridique des tests d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) à Maurice, s'est ouvert à l'hôtel Hennessy Park à Ebène. Cet atelier sert de plate-forme pour présenter les résultats de l'analyse des lacunes de la législation nationale existante sur les OGM ; discuter et relever les défis et les opportunités liés au BML ; et développer un instrument juridique permettant au BML d'atteindre ses objectifs grâce à un processus de consensus efficace. Le ministre de l'agroindustrie et de la sécurité alimentaire, M. Mahen Kumar Seeruttun, ainsi que d'autres personnalités étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

Dans son discours, le ministre Seeruttun a souligné que les plantes génétiquement modifiées ou transgéniques sont un élément important de la production végétale et de l'amélioration du matériel génétique. Il a souligné la nécessité de développer de nouvelles technologies pour faire face à la complexité croissante des OGM, tout en fournissant des résultats de tests OGM précis à un coût abordable et dans un délai raisonnable. Il a souligné que le BML servira de laboratoire national de référence pour les tests d'OGM et permettra de réaliser des tests moléculaires précis et fiables. Selon lui, le BML, qui est vital pour le progrès scientifique et technologique du pays et crucial pour le commerce régional. contribuera efficacement à la sécurité et à l'intégrité de l'approvisionnement alimentaire du pays et favorisera une plus grande confiance dans nos produits agricoles. Le ministre a rappelé que Maurice, signataire de la Convention sur la Diversité Biologique depuis le 17 août 1992, a l'obligation d'établir le cadre de biosécurité requis, y compris les instruments juridiques, politiques, administratifs et techniques. La nouvelle loi sur les OGM, a-t-il souligné, permettra ainsi de protéger la santé humaine et animale contre tout risque pouvant découler des OGM, qu'ils soient développés localement ou introduits de l'étranger. La nouvelle loi permettra également l'adoption et le développement rapides de nouvelles technologies émergentes, en particulier la technologie d'édition génétique, qui offrent d'énormes possibilités pour répondre aux nouveaux défis de l'agriculture à Maurice, a-t-il

Le ministre Seeruttun a également saisi cette occasion pour réitérer l'engagement de son ministère à fournir le soutien nécessaire pour revoir les services du pays et réorienter dynamiquement ses activités pour répondre aux changements qui se produisent sur le marché alimentaire mondial

Services de santé

La Médiclinique du Quartier Militaire dotée d'une nouvelle unité de dialyse

La Médiclinique du Quartier Militaire offrira désormais des services de dialyse aux patients résidant dans les régions environnantes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement visant à décentraliser les services de santé et à améliorer la qualité de vie des citoyens. Le ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kailesh Kumar Singh Jagutpal, a ainsi effectué une visite à la Mediclinic de Quartier Militaire pour faire le point sur les infrastructures mises en place dans la nouvelle unité de dialyse et s'assurer que des services de santé de qualité sont fournis aux patients subissant un traitement de dialyse.

Dans une déclaration, le ministre Jagutpal a indiqué que la Médiclinique de Quartier Militaire est la première à avoir mis en place une Unité de Dialyse, ajoutant qu'elle est équipée de cinq machines pour prendre en charge une trentaine de patients. Jusqu'à récemment, a-t-il souligné, les services de dialyse n'étaient disponibles que dans sept hôpitaux publics, dont les hôpitaux de Souillac et de Longue Montagne. Avec l'ouverture de cette nouvelle Unité de Dialyse, a-t-il ajouté, les citoyens bénéficieront de huit Unités de Dialyse dans les établissements publics. Il a observé qu'il y a actuellement environ 1 500 patients qui suivent un traitement de dialyse à Maurice, tout en soulignant que le nombre de patients devrait augmenter à l'avenir, étant donné qu'un pourcentage énorme de la population souffre de maladies non transmissibles.

Le Dr Jagutpal a déclaré que le ministère a étendu et modernisé les services de dialyse rénale dans tous les hôpitaux afin de pouvoir fournir la meilleure qualité de soins aux patients. En outre, de nouvelles unités de dialyse ont été créées et des équipements de dialyse de pointe ont été installés dans les différentes unités de dialyse. Depuis 2019, a-t-il rappelé, le ministère s'est lancé dans un projet de remplacement des anciens équipements de dialyse. Des travaux sont également en cours au niveau du ministère pour les services de transplantation rénale, a-t-il affirmé, tout en ajoutant qu'une unité de transplantation rénale, comprenant 50 machines, sera mise en place à l'hôpital Jawaharlal Nehru avec l'aide du gouvernement indien. La construction du bâtiment est en cours et devrait être opérationnelle prochainement, a ajouté le ministre.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I, EMTEL Ltd represented by Benchmark Consulting Engineers Ltd will apply to the District Council of Black River for a Building and Land Use Permit for ENGINEERING OPERATIONS IN, ON, OR OVER LAND (A CELLULAR BASE STATION CONSISTING OF A SIX METRES HIGH GROUND BASED POLE STRUCTURE) on a portion of land situated at BLACK RIVER SAVANNE COAST ROAD (B9), LA PRAIRIE, LE MORNE.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 24 July 2024

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I, **EMTEL Ltd** represented by Benchmark Consulting Engineers Ltd will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for

ENGINEERING OPERATIONS IN, ON, OR OVER LAND (A CELLULAR BASE STATION CONSISTING OF A SIX METRES HIGH ROOF TOP POLE STRUCTURE) on roof of a Building situated at Pailles En Queue Road, Elizabethville, Baie Du Tombeau.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 24 July 2024

NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE INSOLVENCY ACT 2009

IMPERIAL ASSET MANAGEMENT LIMITED (IN PROVISIONAL LIQUIDATION)

Notice is hereby given that 1, A Sattar Hajee Abdoula, FCA of 9th Floor, Ebene Tower, 52 Cybercity, Ebene 72201, have been appointed as Provisional Liquidator of Imperial Asset Management Limited (In Provisional Liquidation) - (the "Company") by way of a directors' resolution of the Company dated 18th July 2024.

All persons, companies, corporate bodies having in their possession any property, document, books and records which belong or appear to belong to the Company are requested to deliver them forthwith to the Provisional Liquidator.

Notice is also given that all sums due to the Company should be payable to the Provisional Liquidator only and receipts for such payments shall only be valid if they bear the signature of Provisional Liquidator or his duly appointed representative/s.

Further notice is given to any person who reckons that the Company holds property belonging to him and/or property in which he has rights, should submit his claim in writing to the Provisional Liquidator with all supporting documents in respect of such ownership and/or right.

All correspondences should be addressed to:

A Sattar Hajee Abdoula, FCA Provisional Liquidator

Imperial Asset Management Limited

(In Provisional Liquidation) C/o 9th Floor, Ebene Tower

C/o 9th Floor, Ebene Tower 52 Cybercity, Ebene 72201

Tel: (230) 467 3001 Fax: (230) 454 7311

NOTICE UNDER SECTION 137 OF THE INSOLVENCY ACT 2009

IMPERIAL ASSET MANAGEMENT LIMITED (IN PROVISIONAL LIQUIDATION)

NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT:

1)Mr. A Sattar Hajee Abdoula, FCA of 9th Floor, Ebene Tower, 52, Cybercity, Ebene, has been appointed as Provisional Liquidators of Imperial Asset Management Limited – (the "Company").

2)In compliance with Section 137 (4) of the Insolvency Act 2009, a declaration has been lodged with the Director of Insolvency to that effect.

All persons holding any property, documents, books and records of the above Company are requested to deliver same forthwith to the Provisional Liquidator.

Further notice is hereby given that all sums due, and/or payable to the Company become payable and should be remitted to the Provisional Liquidator and receipts for such payments shall only be valid if they bear the signature of the Provisional Liquidator or his duly appointed representative/s.

Dated this 18th July 2024.

By Order of the Board

Kamala Harris candidate : Barack Obama n'a toujours pas apporté son soutien, voici pourquoi

La candidate démocrate, qui a remplacé au pied levé Joe Biden, a reçu les soutiens des membres influents du parti. Mais l'ex-président reste silencieux.

ÉTATS-UNIS - Un silence assourdissant. Depuis l'annonce de la candidature de Kamala Harris à l'élection présidentielle américaine, les plus influents démocrates et les partisans ont (presque) tous apporté leur soutien à la vice-présidente qui a redynamisé la campagne. Mais pas l'ancien président Barack Obama.

Présidentielle américaine : Kamala Harris, accueillie en rockstar à son premier meeting, fait carton plein

Peu de temps après le retrait de Joe Biden, qui a été contraint d'abandonner la course face aux critiques sur son âge, l'ancien président démocrate (2008-2016) avait félicité l'octogénaire dans cette décision difficile à prendre. Dans son communiqué, il avait également prévenu que le parti démocrate allait « naviguer en terrain inconnu dans les jours à venir ».

Alors que Joe Biden avait déjà indiqué qu'il soutiendrait sa vice-présidente dans la course à la Maison-Blanche, Barack Obama n'a eu aucun mot pour l'ancienne sénatrice et procureure générale de Californie. Tout comme les leaders démocrates au Congrès, Hakeem Jeffries et Chuck Schumer d'ailleurs. Ces deux derniers se sont

néanmoins rangés derrière Kamala Harris ce mardi 23 juillet.

Obama au-dessus du parti

Alors comment expliquer le mutisme de l'ex-président ? Une source proche l'a expliqué à la chaîne MSNBC : « Comme il l'a fait en 2020, le président Obama estime qu'il aura la position unique d'aider le parti une fois que le candidat aura été choisi, d'élever ce candidat et faire tout ce qui est possible pour que ce candidat soit élu en novembre. »

En d'autres termes, comme l'explique aussi le New York Times, Barack Obama veut rester impartial tant que la convention démocrate qui aura lieu miaoût n'aura pas officiellement choisi Kamala Harris. Sa nomination semble néanmoins assurée. Plus de la moitié des délégués qui voteront à cette réunion géante du parti ont indiqué qu'ils supporteraient la vice-présidente.

Ce retrait de Barack Obama n'est pas nouveau. En 2020, il avait déjà refusé d'apporter son soutien à Joe Biden, qui avait pourtant été son vice-président pendant ses deux mandats. Il avait attendu le retrait du dernier candidat en lice aux primaires, Bernie Sanders, pour enfin pleinement s'engager der-

rière lui.

Silence stratégique

Le contexte actuel est quelque peu différent puisque Kamala Harris est la seule à s'être présentée candidate depuis l'abandon de Joe Biden. En 48 heures, elle a redynamisé la campagne et insufflé de l'espoir chez les électeurs démocrates. Mais n'ayant pas imprimé dans l'opinion publique et ayant même été franchement critiquée par une partie des électeurs, sa tentative aurait pu échouer et d'autres candidats sérieux auraient pu émerger.

Le silence de Barack Obama est de fait stratégique : il permet à une autre personnalité de se manifester si elle le souhaite, d'éviter que Kamala Harris soit trop rapidement couronnée, de laisser penser aux électeurs qu'ils ont eu leur mot à dire alors qu'elle n'était pas candidate lors des primaires, et de faire en sorte qu'elle ne soit pas présentée comme la candidate de secours poussée par l'élite du parti.

Rien à voir donc avec une quelconque animosité entre les deux personnages. Tout laisse à penser que l'ex-président devrait apporter, tôt ou tard, son soutien à Kamala Harris.

Après le « non » ferme d'Emmanuel Macron, la gauche vent debout

Mais à quoi joue Emmanuel Macron ? Alors que la France s'apprête à inaugurer les Jeux olympiques ce vendredi, le président de la République n'a pas, c'est peu de le dire, joué la carte de l'apaisement avec des acteurs politiques déjà chauffés à blanc. Ce mardi soir, lors d'un entretien diffusé en direct sur France 2, France Inter et France Info, il a livré, pour la première fois depuis les résultats des élections législatives, son analyse et son regard sur les nouvelles forces en présence à l'Assemblée nationale.

En repoussant, « au nom de la trêve », toute nomination d'un nouveau gouvernement d'ici à la fin de la première tranche des Jeux olympiques, soit « mi-août » ; en balayant d'une simple phrase la candidature — dévoilée quelques minutes plus tôt — de la directrice financière de la Ville de Paris, Lucie Castets, à Matignon au nom du NFP ; et en appelant à l'émergence de « compromis » entre des forces politiques adverses, le locataire de l'Élysée a fait bondir les partis alliés du Nouveau Front populaire.

Sans même attendre la fin de l'entretien, ils ont été nombreux à fustiger sur X (ex-Twitter), à l'instar du coordinateur de LFI Manuel Bompard, le « déni de démocratie insupportable » dont Emmanuel Macron se rendait selon eux coupable, en direct devant la tour Eiffel parée des anneaux olympiques. Déplorant une « violence extrême pour notre démocratie », Fabien Roussel, secrétaire national du Parti communiste, a été jusqu'à juger « très dangereux » le président, « enfermé dans sa bulle, coupé du peuple ».

« Déni »

Du côté socialiste, Olivier Faure rappelait pour sa part que « le front républicain » n'était « pas un programme, mais un réflexe démocratique ». « Emmanuel Macron tente un détournement [...] Le déni est la pire des politiques », dénonçait aussi le premier secrétaire du PS. Quelques minutes plus tard, c'était au tour de Marine Tondelier, cheffe des Écologistes, en direct sur LCI, d'ironiser sur un président « s'entraînant pour toutes les épreuves à la rame », tant il s'enfermait selon elle dans le « déni ».

Alors que les forces de gauche étaient parvenues, après quinze jours de douloureuses tractations, à se mettre d'accord sur le nom de Lucie Castets pour le poste de Première ministre, l'entretien présidentiel a été vécu comme une véritable douche froide. « La question n'est pas un nom. La question, c'est quelle majorité peut se dégager à l'Assemblée », a balayé Emmanuel Macron, après avoir pourtant réclamé depuis maintenant deux semaines qu'un candidat pour Matignon lui soit présenté.

Premier ministre, JO de Paris, Israël-Hamas... L'essentiel des déclarations d'Emmanuel Macron ce mardi soir

C'était la première prise de parole officielle, publique et en direct du président de la République depuis les résultats des élections législatives anticipées. Emmanuel Macron a répondu pendant une grosse demi-heure aux journalistes de France 2, France Inter et France Info ce mardi soir évoquant la situation politique du pays, les Jeux olympiques et la guerre que mène Israël contre le Hamas dans la bande de Gaza. Retour sur ses principales déclarations

Pas de nouveau Premier ministre avant mi-août Alors que les partis de gauche rassemblés sous la coalition du Nouveau Front populaire ont enfin proposé un nom pour le poste de Premier ministre, Emmanuel Macron a botté en touche. Une heure avant le début de l'interview, la coalition de gauche a annoncé être tombée d'accord autour de Lucie Castets, issue de la société civile.

Le président de la République a toutefois balayé la possibilité de nommer un nouveau chef de gouvernement avant la fin des Jeux olympiques de Paris. « De manière évidente, jusqu'à la mi-août, on doit être concentré sur les Jeux. Et puis à partir de là, en fonction de l'avancée de ces discussions, ce sera ma responsabilité de nommer un Premier ministre ou une Première ministre et lui confier la tâche de constituer un gouvernement et d'avoir le rassemblement le plus large qui lui permette d'agir et d'avoir la stabilité », a répondu le chef de l'Etat.

Emmanuel Macron a également nié toute victoire du Front populaire, estimant qu'il est « faux de dire que le Nouveau Front populaire aurait une majorité, quelle qu'elle soit », donnant pour exemple que le candidat du NFP à la présidence de l'Assemblée nationale (André Chassaigne) n'avait, le 18 juillet, pas obtenu de majorité. « La question n'est pas un nom. La question, c'est quelle majorité peut se dégager à l'Assemblée pour qu'un gouvernement de la France puisse passer des réformes, passer un budget et faire avancer le pays », a-t-il ajouté.

Les athlètes israéliens « bienvenues »

Athlètes russes ou athlètes israéliens, un deux poids deux mesures ? Pas pour Emmanuel Macron qui a « toujours dit : c'est le CIO (Comité international olympique) qui décidera, et nous, on ne fait pas de politique avec les Jeux ». Il a condamné « avec la plus grande fermeté tous ceux qui, en quelque sorte, font courir un risque à ces athlètes », répondant aux déclarations de plusieurs élus de la France insoumise (LFI).

Cigarette électronique: les «pods», des modèles compacts et simples à utiliser

Avoir la sensation de fumer sans inhaler une partie des substances toxiques libérées par une cigarette classique: c'est tout l'intérêt de la cigarette électronique. Avec la vapoteuse, la combustion est en effet remplacée par la vaporisation d'un e-liquide, à base de nicotine, ou non. Ce dernier se transforme en vapeur lorsque la résistance est chauffée à une certaine température. Grâce à cela, le dispositif, qui permet de reproduire le geste d'une cigarette classique, constitue un allié de poids pour entamer un sevrage tabagique.

Bien choisir sa cigarette électronique pour réussir son sevrage tabagique

Si le principe de vaporisation reste le même à chaque fois, il existe plusieurs types de cigarettes électroniques aux caractéristiques distinctes. Choisir une vapoteuse non adaptée à ses besoins, c'est prendre le risque de se tourner vers le tabac de nouveau.

A l'inverse, bien choisir sa e-cigarette c'est mettre toutes les chances de son côté pour réussir à arrêter le tabac. Avant de vous lancer et de vous équiper sur une boutique en ligne comme Cigarette Elec. fr, mieux vaut donc vous renseigner attentivement sur les vapoteuses existantes et faire le point sur vos besoins.

Des vapoteuses aux différents atouts

Selon leur type, les vapoteuses seront plus ou moins volumineuses et permettront une personnalisation plus ou moins importante.

En matière de personnalisation et de paramétrages, les championnes restent les cigarettes électroniques de type «box». Souvent dotées d'un écran, elles permettent de configurer de nombreux paramètres comme la puissance de la e-cigarette, la température de la résistance et le mode de vape. Mais, plus complexes à utiliser, elles demandent à leurs utilisatrices et utilisateurs d'acquérir certaines connaissances techniques. Elles sont aussi les vapoteuses les plus volumineuses du marché.

Viennent ensuite les vapoteuses «tubes». Ces modèles en forme de tubes allongés se trouvent un cran en-dessous des «box» en termes de personnalisation. Si elles n'offrent pas la possibilité de procéder à autant de réglages, elles permettent de moduler l'arrivée d'air. Or c'est une donnée importante, notamment pour obtenir le type d'inhalation que vous

souhaitez

Vous pouvez préférer une inhalation dite indirecte dans la bouche puis dans les poumons – c'est celle qui se rapproche le plus du ressenti d'une cigarette classique-, ou opter pour une inhalation dite directe vers les poumons, plus ample et proche de celle d'un narquilé.

Les «pods», compactes et simples d'utilisation

Arrivées depuis quelques années sur le marché, les vapoteuses de type «pods», quant à elles, représentent un nouveau type de cigarette électroniques encore plus simples d'utilisation que les «tubes». Plus compactes que les «tubes», les «pods» offrent aussi l'avantage d'être très faciles à transporter.

Prêtes à l'emploi, elles s'adressent aux vapoteuses ou aux vapoteurs débutants, principalement car elles ne demandent aucune connaissance technique et permettent d'aller à l'essentiel.

Mais elles peuvent également très bien convenir aux utilisateurs plus aguerris de «box», qui souhaitent, par exemple, s'équiper d'une vapoteuse de voyage ou de dépannage.

Les «pods» se révèlent aussi une bonne option pour les fumeurs occasionnels. Glisser sa «pod» dans sa poche ou son sac à main vous permet de toujours l'avoir à portée de main, afin de ne pas recraquer sur une cigarette classique dans des moments à risques.

Une alternative aux «puffs»

Enfin, les «pods» constituent une bonne alternative aux «puffs», ces cigarettes électroniques jetables très décriées et en passe d'être interdites en France.

Validée en mars par les parlementaires français en commission mixte paritaire, la proposition de loi portant sur l'interdiction de la «puff» doit encore obtenir le feu vert de Bruxelles pour être définitivement adoptée. Pour rappel, c'est l'impact de ces cigarettes électroniques sur l'environnement et leur succès auprès des jeunes qui a motivé ce texte de loi en France.

Pour de nombreux anciens fumeurs de tabac, ce type d'équipement reste toutefois très adapté en raison de sa simplicité d'utilisation. Sans présenter les mêmes inconvénients et problématiques de santé publique, notamment pour les publics jeunes, les «pods» offrent les mêmes avantages d'accessibilité et de praticité que les «puffs».

La découverte d'un étrange cimetière d'enfants en Norvège intrigue les chercheurs



Non loin de Fredrikstad, dans le sud-est de la Norvège, un ensemble de quarante-et-un cercles de pierre suscite le mystère. Un mystère pétrifiant, puisque sous ces formes de cailloux se trouvaient des tessons de poteries ainsi que des os brûlés, relate le magazine Popular Mechanics.

Pire, trente-neuf de ces tombes abritaient les restes de nourrissons ou d'enfants de moins de 6 ans, indique le musée d'histoire culturelle de l'université d'Oslo, par voie de communiqué. Les deux autres fosses, légèrement à l'écart de la majorité des sépultures, contenaient quant à elles des restes d'adultes.

«Le site avait quelque chose de spécial»

D'après les archéologues, les ossements et autres objets sont datés d'entre 800 et 200 ans avant J.-C., ce qui signifie que les enfants ont été enterrés sur une période de plusieurs centaines d'années. «Le domaine des tombes d'enfants est unique dans le contexte norvégien et soulève de nombreuses questions: pourquoi les enfants ontils été enterrés dans un endroit séparé? Pourquoi ici? Comment cette tradition a-t-elle été maintenue pendant plusieurs centaines d'années?», s'interroge le musée.

La responsable des fouilles, Guro Fossum, explique au média Science Norway que l'équipe a rapidement imaginé, lors de la première découverte, que les pierres devaient représenter des sépultures: «L'ensemble du site avait quelque chose de spécial.» Lorsque les résultats ont révélé qu'il s'agissait de tombeaux d'enfants,

«cela a pris tout son sens», poursuit-il. Les cercles de pierre, très proches les

Les cercles de pierre, très proches les uns des autres, se trouvaient vraisemblablement au cœur d'un paysage ouvert, avec des voies de circulation à proximité, de sorte que tout le monde devait être au courant de l'existence du cimetière. «Les fosses de cuisson et les foyers autour du site suggèrent que des rassemblements et des cérémonies ont eu lieu en relation avec les enterrements», analyse Guro Fossum. En outre, toutes les tombes sont méticuleusement travaillées: visiblement, chaque pierre provenait d'un endroit différent et était placée avec précision.

Des tongs aux méduses, les chaussures d'été peuvent endommager vos pieds



Quand arrive le moment des grandes chaleurs estivales, ce qui peut rimer ou non avec des vacances à la mer, les chaussures fermées laissent bien souvent place à des modèles plus ouverts et aérés, permettant aux pieds de respirer après avoir vécu reclus pendant de longs mois. Mais voilà, souligne le HuffPost: parce qu'elles manquent de maintien et que leurs semelles sont souvent désespérément plates, les chaussures d'été nous font souvent plus de mal que de bien.

Selon les podologues interrogés par le média américain, porter des tongs ou des claquettes pendant deux à trois heures par jour ne peut pas réellement faire de mal. En revanche, on n'en dira pas autant d'une utilisation plus soutenue. À chaque activité sa chaussure adaptée: par exemple, la tong n'est absolument pas faite pour une longue marche, même s'il ne s'agit que de parcourir les quelques kilomètres qui vous séparent du front de mer.

Parmi les chaussures très prisées durant l'été, pour les jeunes enfants mais pas seulement, on trouve les méduses, ces chaussures en plastique disponibles dans de nombreux coloris et présentant l'avantage d'être amphibies. Pour certains spécialistes, ce sont les pires ennemies des vacanciers, en premier lieu à cause de leur constitution.

Gare aux méduses

«Les méduses sont faites de PVC, explique Lesly Robinson, vice-doyenne de l'université de médecine podiatrique de Philadelphie. Comme ce n'est pas un matériau respirant, vous aurez donc tendance à y transpirer davantage.» Susceptibles d'absorber la chaleur provenant de l'extérieur, elles ont en outre tendance à chauffer: «Cela peut entraîner des frottements et des ampoules» et favoriser «l'apparition de champignons aux pieds». Tant pis pour les adultes qui commençaient depuis quelques années à voir ces chaussures comme des accessoires de mode un peu branchés.

Cousines des méduses, les Crocs ne sont pas contre-indiquées par les experts, à condition de les utiliser à la maison ou dans le jardin. En revanche, lors d'un moment de farniente, elles sont tout aussi déconseillées que les méduses, pour des raisons similaires.

Les tongs, avec modération

Le port régulier des tongs fait aussi grincer les dents des spécialistes du pied —en particulier «les tongs fines qui se plient et se tordent», résume Lesly Robinson. Celles-ci peuvent favoriser les dérapages et les chutes, mais aussi provoquer des fractures de stress. De plus, elles «sont parfois craquelées et effilochées», ce qui est le signe qu'il est temps d'en changer. «Peu importe à quel point vous les aimez, elles peuvent également provoquer différentes abrasions et frottements sur vos pieds», conclut la spécialiste.

Entre la lanière passant entre les orteils, qui peut provoquer des irritations et des ampoules, et l'absence de support de voûte plantaire, la tong n'a pas bonne réputation. Même les plus élaborées, qui respectent la voûte, ne sont pas recommandées pour autre chose que des déplacements courts.

ENVIRONMENT

Des scientifiques découvrent des roches des abysses capables de produire de l'oxygène sans soleil

Dans les abysses de l'océan Pacifique, des scientifiques de l'association écossaise des sciences marines (SAMS) ont remarqué une nouvelle source d'oxygène qui proviendrait d'après eux de galets.

La nature n'a pas fini de nous dévoiler tous ses mystères. Alors que la seule source d'oxygène dans les tréfonds de l'océan que nous connaissons à ce jour est produite par les microalgues grâce à de la photosynthèse, cette nouvelle découverte bouleverse complètement nos certitudes. Visiblement, les galets peuvent aussi produire de l'O2.

Une nouvelle forme de vie ?

Pendant qu'ils étudiaient les formes de vie à 4 000 mètres de profondeur dans l'océan Pacifique, l'équipe de scientifiques, dirigée par Andrew K.Sweetman, a fait une découverte étrange. Leur appareil de mesure a enregistré des bulles d'oxygène : "Quelque chose pompe de grandes quantités d'oxygène au fond de l'océan Pacifique, à des profondeurs où l'absence totale de lumière solaire rend la photosynthèse impossible.", explique le média Nature dans une publication sur X.

Au début, les chercheurs pensaient qu'il s'agissait d'un dysfonctionnement de leur appareil, mais en récoltant un peu de ce fond marin et de l'eau de mer, ils ont vite compris que cet oxygène provenait de galets ronds très riches en métaux rares. Ils l'ont même baptisé "oxygène sombre", car celui-ci est produit sans le moindre rayon de soleil.

Comment ces galets produisent de l'oxygène ?

Stupéfaits, les chercheurs ont décidé d'emporter avec eux un bout de sédiments et de nodules (les galets) pour vérifier si cette oxygénation peut se reproduire en surface. Ils ont donc enfermé ces galets dans une boîte noire hermétique. Le résultat est unanime : la teneur en oxygène a triplé en seulement deux jours. Mais comment cela est possible ? Selon les scientifiques, dont

les travaux sont publiés dans la revue Nature Geoscience, les matériaux de ces roches agissent comme des batteries. "A la surface des nodules, nous avons détecté une tension électrique presque aussi élevée que dans une pile AA", décrit Andrew Sweetman.

Les propriétés physiques de ces roches seraient responsables du processus d'électrolyse qui survient lors d'un choc électrique à 1,5 V et décompose l'eau en oxygène et hydrogène. Comme ces galets génèrent des champs électriques équivalents à ceux d'une pile à 1,5 V, cela rend tout à fait possible cette électrolyse.

Protéger les zones marines

Voilà que notre vision conventionnelle sur la création de l'oxygène selon laquelle, l'O2 "a été fabriqué pour la première fois il y a environ 3 milliards d'années par des cyanobactéries qui ont mené au développement d'organismes plus complexes", explique Nicholas Owens co-auteur de l'étude, est remise en cause. "La vie aurait pu commencer ailleurs que sur la terre ferme et près de la surface de l'océan", s'enthousiasme de son côté Andrew Sweetman.

Cette nouvelle découverte ouvre de nouvelles perspectives sur les formes de vie et les scientifiques espèrent qu'elle puisse être utilisée pour "générer des habitats oxygénés dans d'autres mondes océaniques comme Encelade ou Europe (des lunes de Saturne et de Jupiter)". Si le rêve est permis, pour l'heure, tout l'enjeu réside dans la protection des fonds marins, puisque ces roches sont très convoitées par les industriels pour fabriquer des panneaux solaires et des batteries de véhicule.

Des chercheurs s'intéressent à un café plus adapté au climat qui se réchauffe

Près de 80 % de la production d'Arabica - la variété de café la plus consommée au monde - diminuera d'ici 2050 en raison du changement climatique. Les scientifiques cherchent des solutions. Parmi elles, la production d'autres espèces comme le café Robusta.



Environ 60 % des grains de café commercialisés dans le monde sont des arabicas (Coffea arabica). Problème : sa culture est fragile, sensible aux maladies, mais surtout vulnérable au changement climatique. À cause de lui, près de 80 % de la production d'arabica diminuera d'ici 2050.

Pour ne pas que les amateurs de café se retrouvent sans boisson le matin, les chercheurs tentent de trouver des solutions. Une nouvelle étude parue dans la revue Crop Science présente le café Robusta (Coffea canephora), une autre variété, comme une bonne alternative.

Moins gourmande en engrais et en eau

Au cours des dernières décennies, la production de

café Robusta a augmenté d'environ 30 %, ce qui représente une amélioration significative dans la chaîne du café, a expliqué Felipe Ferrao, chercheur adjoint en sciences horticoles à l'Université de Floride, aux États-Unis.

Elle serait moins mauvaise pour l'environnement que sa concurrente, assure-t-il dans un communiqué. "Globalement, cette espèce produit plus de café que l'Arabica, en utilisant moins d'intrants, comme les engrais et l'eau. Comme son nom l'indique, la plante est plus robuste. "Même si la demande de café Robusta ne devrait pas diminuer, notre plus grand défi est de répondre à la demande de qualité et de productivité exigée par la chaîne du café. En ce sens, les études de génétique et de sélection peuvent fournir des éléments de base pour une meilleure compréhension de la diversité et des facteurs qui affectent la qualité."

C'est justement en se basant sur la géné-

tique que les chercheurs ont mené leurs travaux. L'étude présente le Robusta du Brésil comme une espèce durable, de qualité et capable de s'adapter aux systèmes de production.

Les auteurs veulent maintenant savoir si la production est possible ailleurs, par exemple l'État de Floride.

"Ici en Floride, nous effectuons des essais pour tester les cafés Robusta et Arabica dans différents endroits", ajoute-t-il. "Par rapport au Brésil, les différences dans les propriétés du sol, la répartition des précipitations, la température et les événements météorologiques auront certainement un impact sur la production de café et sa qualité."

Jusqu'à 70°C en pleine canicule : voici comment rafraîchir les terrains synthétiques en ville grâce à l'eau de pluie

Incroyable mais vrai, la température d'un terrain de football synthétique peut atteindre des sommets impressionnants : on estime ainsi que la chaleur de ces faux brins d'herbe pourrait grimper jusqu'à 70°C. Mais les ingénieurs ont trouvé un moyen de réguler cette intense canicule. Avec de l'eau de pluie on peut ainsi juguler la température.

Amis footeux, vous l'avez sans doute remarqué, le synthétique, ça brûle, notamment lors des tacles glissés. Pour rappel, ce type de terrain se compose d'un gazon de forte densité, posé sur une couche de souplesse coulée sur place ou préfabriquée. Mais tenez vous bien, ces terrains en fausse herbe peuvent atteindre la température impressionnante de 70°C.

Alors doit-on abandonner le sport sur ces surfaces pour éviter la surchauffe des corps de nos athlètes ? Non il existe une alternative pleine d'ingéniosité. À Amsterdam, Londres et Kobe au Japon, les scientifiques ont mis en place des terrains avec un système spécial de rafraîchissement, que nous allons vous présenter.

L'eau de pluie absorbée par le terrain

En fait, ces terrains offrent la possibilité de capter l'eau de pluie, en l'absorbant avant de la laisser s'évaporer quand les journées sont plus chaudes. Cela permet de rendre le synthétique plus frais et de protéger ainsi les joueurs qui évitent ainsi brûlures et fatigues dues aux fortes températures.

« Si vous avez un terrain gazonné normal, il reste frais grâce au gazon lui-même, car l'eau des plantes s'évapore. Ce système imite donc en quelque sorte cette situation naturelle en permettant à l'eau de remonter et de s'évaporer » nous explique ainsi Marjolein van Huijgevoort membre du KWR Water Research Institute, aux Pays-Bas.

Des coussins d'eau présents sous la pelouse

Pour pouvoir concrètement mettre en place ce système de refroidissement, les scientifiques ont placé des unités de stockage d'eau surmontées d'un coussin antichoc de 2 centimètres d'épaisseur, accompagnés de cylindres permettant l'irrigation de ce sol.

Et les tests étaient concluants. Prenons l'exemple d'Amsterdam où la température n'était que de 29,8 °C. Dans ces conditions un synthétique classique pourrait grimper jusqu'à 62,5 °C. En revanche le synthétique auto-rafraîchissant lui ne dépassait pas les 37°C, une température proche de celle d'un gazon standard.

La Planète revisitée : les naturalistes de retour sur le terrain

Lancé en 2006, le programme La Planète revisitée, impulsé par le Muséum national d'histoire naturelle, a remis au goût du jour les grands inventaires de biodiversité. En près de vingt ans, il a permis d'envoyer des naturalistes aux quatre coins du monde et de débusquer des milliers d'insectes, mollusques et champignons inconnus. Cet article est issu du magazine Les Dossiers de Sciences et Avenir n°218 daté juillet/ septembre 2024.

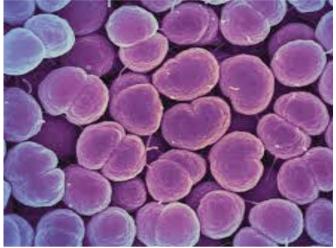
Novembre 2016, Nouvelle-Calédonie. L'archipel est frappé par des pluies exceptionnelles perturbant les réseaux routiers, électriques et téléphoniques. Un groupe de scientifiques se trouve bien malgré lui au pire endroit pour affronter les éléments : à 1000 mètres d'altitude, sur la bien-nommée Côte oubliée, l'une des dernières régions de Nouvelle-Calédonie totalement vierge de routes et d'habitations.

Invités ici par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'ONG Pro-Natura International pour leur vaste programme La Planète revisitée, ces naturalistes ont pour mission d'inventorier le maximum d'espèces présentes dans cette forêt d'altitude, parmi les plus petites et donc méconnues : coléoptères, mollusques, guêpes parasites...

Santé

Tout ce que vous devez savoir sur les quatre principales infections sexuellement transmissibles curables

Les infections sexuellement transmissibles sont en hausse depuis quelques années en France. Parmi celles-ci, certaines sont incurables et d'autres curables. Voici les quatre principales infections sexuellement transmissibles dont on peut guérir.



En cas de diagnostic d'une IST (Infection Sexuellement Transmissible) chez un sujet, celui-ci doit avoir un suivi médical assisté afin d'éradiquer la maladie. Il faut noter que chaque cas d'IST est spécifique et exige un traitement individuel afin de limiter la progression de la maladie ainsi que sa contamination. À travers cet article, nous vous révélons les 4 IST curables.

Quels sont les IST les plus communes?

Les infections sexuellement transmissibles (IST) les plus communes incluent un ensemble de virus qui peuvent s'avérer dangereux s'ils ne sont pas traités convenablement selon l'OMS. À cet égard, vous avez plusieurs qui sont très connus du grand public :

Le Virus du Papillome humain

La chlamydia

La gonorrhée

Le virus de l'herpès simplex (HSV)

Le VIH/Sida

La syphilis

La Trichomonase

En général, le VPH est l'IST la plus fréquente et peut causer des verrues génitales ainsi que des cancers, notamment du col de l'utérus. Ensuite, la chlamydia et la gonorrhée sont causées par des bactéries qui peuvent entraîner des complications très sévères comme la stérilité si elles ne sont pas traitées. Puis, vous avez l'herpès génital, causé par le HSV. Cette infection se manifeste par des lésions douloureuses sur les organes génitaux. Quant au VIH, bien que moins fréquent que certaines autres IST, reste une préoccupation majeure. Il s'agit là d'une IST grave qui reste incurable et qui fragilise le système immunitaire, pouvant conduire au sida.

La syphilis et la trichomonase : ce que vous devez savoir sur ces deux autres IST

La syphilis fait un très grand retour dans nos contrées. Cette infection, autrefois presque éradiquée, connaît une résurgence inquiétante. Elle peut provoquer des dommages graves au cœur, au cerveau et aux nerfs si elle n'est pas traitée à temps. Enfin, la trichomonase, causée par un parasite (protozoaire Trichomonas vaginalis). Elle est souvent asymptomatique. Mais, elle peut provoquer des démangeaisons et des irritations assez sévèrement. Généralement, les institutions et autres instances de santé suggèrent l'usage de préservatifs, le dépistage régulier et la vaccination (pour le VPH) afin de prévenir les maladies.

Quelle est la MST la plus grave?

Parmi toutes ces IST ou MST, l'une à la particularité de détruire le système immunitaire comme susmentionné. En effet, la MST la plus grave est généralement considérée comme le VIH (virus de l'immunodéficience humaine). Pourquoi ? En fait, le VIH attaque le système immunitaire et peut mener au sida (syndrome d'immunodéficience acquise). Cette condition potentiellement mortelle a fait des milliers de victimes dans plusieurs pays du monde et particulièrement dans les pays en voie de développement. En effet, le VIH affaiblit la capacité du corps à combattre les infections et les maladies. Alors que le corps dépend exclusivement de son système immunitaire qui combat contre les maladies. Lorsque ce

système est en panne ou absent, une petite maladie peut être mortelle pour le sujet. Raison pour laquelle, sans traitement, les personnes vivant avec le VIH peuvent développer diverses infections opportunistes et d'autres cancers. Ce qui peut être fatal. Toutefois, avec un traitement antirétroviral efficace, les personnes vivant avec le VIH peuvent mener une vie longue et en bonne santé.

Quelles sont les quatre principales infections sexuellement transmissibles curables selon l'OMS?

Les quatre principales infections sexuellement transmissibles (IST) curables sont la chlamydiose, la gonorrhée, la trichomonase et la syphilis. En général, ces infections sont causées respectivement par des bactéries qu'on nomme médicalement :

Chlamydia trachomatis

Neisseria gonorrhoeae

Trichomonas vaginalis

La bactérie Treponema pallidum

Considérées souvent comme asymptomatiques, elles peuvent entraîner de graves complications. Les médecins de l'OMS parlent notamment d'infertilité et d'autres infections chroniques, si éventuellement elles ne sont pas traitées. D'ailleurs, la résistance aux antibiotiques, particulièrement pour la gonorrhée, constitue à ce jour une préoccupation croissante chez de nombreux médecins. C'est pour cela que la prévention efficace inclut l'utilisation de préservatifs, le dépistage régulier, et l'éducation sexuelle. Des traitements efficaces existent, mais la vigilance reste essentielle.

Les symptômes des MST apparaissent après combien de temps des rapports sexuels?

Généralement, les symptômes des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ou MST (Maladie Sexuellement Transmissible) varient en termes de délai d'apparition après les rapports sexuels. Cela va d'une infection à une autre. Pour certaines IST comme la gonorrhée et la chlamydiose, les symptômes peuvent apparaître entre 3 jours et 10 jours après l'infection. Toutefois, pas mal de sujets restent asymptomatiques. Ce qui rend le dépistage régulier crucial. Quant à la syphilis, cette dernière peut présenter ses premiers signes comme une ulcération indolore. Il s'agit d'une forme d'ulcère qui ne provoque aucune douleur et qui est très sournoise. Ses symptômes se manifestent environ trois semaines après l'exposition. Mais des sites comme l'OMS mentionnent que la période d'incubation peut varier de 10 jours à trois mois chez certains sujets. Ensuite, concernant la trichomonase, elle peut montrer des symptômes de 5 à 28 jours. Enfin, le dernier qui reste le plus sournois de tous et qui peut potentiellement s'avérer dangereux, c'est notamment le VIH. Celui-ci peut rester asymptomatique pendant des années, à cet effet, les médecins estiment qu'il peut rester asymptomatique pendant 10 ans dans certains cas. Mais, des symptômes similaires à ceux de la grippe peuvent apparaître deux à quatre semaines après l'infection initiale.

Comment guérit-on des quatre principales infections sexuellement transmissibles curables?

Selon l'OMS, les quatre principales infections sexuellement transmissibles (IST) curables sont traitées par des antibiotiques spécifiques. Au cas par cas, cela donnera La chlamydiose est soignée par des antibiotiques comme l'azithromycine ou la doxycycline. La gonorrhée nécessite généralement une combinaison d'antibiotiques, notamment la ceftriaxone et l'azithromycine, en raison de la résistance accrue aux médicaments. La trichomonase est traitée par le métronidazole ou le tinidazole. La syphilis est curable avec une injection de pénicilline, bien que d'autres antibiotiques puissent être utilisés en cas d'allergie.

Et pour joindre l'utile à l'agréable, nous vous recommandons de régulièrement réaliser un dépistage. Ces dépistages permettent de cerner plus rapidement le stade précoce de l'infection et procéder ainsi au traitement rapide qui permettra d'éviter des complications graves. Surtout, dans une perspective préventive, cela permettra de limiter voire éradiquer la transmission.

Sciences ___

Pourquoi les galaxies sont-elles en spirale?

Pourquoi les galaxies sont-elles rondes et pas carrées? Ou en losange? Ou même en étoile? Pourquoi certaines se ressemblent et d'autres ne ressemblent à aucune forme que l'on connait? Si les astrophysiciens tentent encore aujourd'hui de découvrir les secrets de l'univers, Edwin Hubble en a déjà percé une partie.

En 1936, Hubble a levé le nez vers les étoiles et, d'observations en analyses, a émis l'une des plus grandes théories du domaine de l'astronomie. Avec la séquence de Hubble, il a créé un système de classement morphologique des galaxies et révolutionné notre image de l'univers. De la Terre, nous ne voyons que de minuscules points lumineux éparpillés tout là-haut dans l'espace. Ce qui ne semble être qu'un amas chaotique est en vérité régi par des lois bien précises qui font que chaque type de galaxie ne doit rien au hasard. On estime que notre univers observable contient deux millions de millions de galaxies, sous trois formes différentes.

Elliptique, lenticulaire, irrégulière et spirale : quelles sont les formes précises des galaxies?

La majorité des galaxies (60 à 70 %) sont des galaxies spirales. Elles possèdent un noyau à partir duquel s'étendent des bras dans une structure spirale. Elles sont constituées d'étoiles d'âge et de masse divers et possèdent de grands nuages de gaz et de poussières. La force de gravité générée par leur rotation empêche leur effondrement. Viennent ensuite les galaxies elliptiques (environ 20 %) qui sont de forme sphérique et n'ont pas de noyau. Elles sont composées de vieilles étoiles et d'une faible quantité de gaz et de poussières. La troisième catégorie contient les galaxies lenticulaires (à mi-chemin entre les galaxies spirales et elliptiques, avec un noyau mais pas de bras). Une dernière catégorie, les galaxies irrégulières, regroupe celles qui ne rentrent pas dans l'une des catégories précitées.

Espace : quel type d'astre est-ce que l'on trouve au centre de notre galaxie?

La Voie lactée fait partie des galaxies spirales. Très exactement, il s'agit d'une galaxie en spirale barrée (elle possède une barre centrale dont les extrémités servent de point de départ à ses axes principaux). Avec quatre bras, elle mesure 105 700 années-lumière de large. C'est la deuxième plus grande galaxie de notre univers local après Andromède (220 000 années-lumière). Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, ce n'est pas le soleil qui siège en son centre. Notre soleil est à michemin entre le noyau et le bord de la Voie lactée, soit à 27 000 années-lumière du centre. Le noyau de notre galaxie est en fait un trou noir supermassif, appelé Sagittarius A*, et qui pèse 4 millions de fois plus que le soleil

Quand la fusion entre la Voie lactée et la galaxie d'Andromède se produira-t-elle?

L'univers est en mouvement constant. Nous sommes bien incapables de le ressentir, mais la Terre se déplace dans l'espace à la vitesse de 630 kilomètres par seconde. Notre galaxie, quant à elle, avance gentiment à 400 000 kilomètres par heure. La galaxie d'Andromède, notre voisine dans l'univers local, avance aussi et elle se dirige vers notre voie lactée. Attirées l'une vers l'autre par l'attraction gravitationnelle, ces deux grandes galaxies devraient se rencontrer d'ici 4,5 milliards d'années et entamer un ballet cosmique avant de fusionner, un milliard d'années plus tard, en une gigantesque galaxie elliptique.

Insolites _____

Un plongeur découvre un canon en bronze vieux de 360 ans dans la Tamise



Un plongeur a découvert un canon en bronze provenant d'une épave du 17e siècle qui gisait sous les vagues de l'estuaire de la Tamise depuis près de 360 ans. Des images incroyables, diffusées le 19 juillet, montrent la découverte de Steve Ellis. Le plongeur agréé s'est enfoncé dans les profondeurs troubles de l'épave du navire de guerre londonien, qui a coulé en 1665 à la suite d'une explosion accidentelle de poudre à canon.

Chelsea : Chalobah « ne sera pas contraint de partir » malgré son exclusion de la tournée américaine

Selon certaines informations, Chelsea aurait du mal à tirer profit du défenseur Trevoh Chalobah .

Le diplômé de l'académie a passé une grande partie de la saison dernière sur la touche en raison d'une blessure avant de revenir jouer un rôle essentiel dans la ligne arrière des Blues sous Mauricio Pochettino.

En 13 titularisations toutes compétitions confondues, Chelsea n'a perdu qu'une seule fois, sur le score de 1-0 contre Manchester City en demi-finale de la FA Cup. Au total, 16 points ont été accumulés lors des six derniers matches de première division de la saison, Chalobah n'ayant manqué que sept minutes alors qu'une avance de 5-0 avait déjà été établie contre West Ham United.

Néanmoins, il a été révélé lundi soir que le joueur de 25 ans avait été exclu de l'équipe de 28 joueurs de Chelsea pour leur tournée de pré-saison aux États-Unis.

Cette évolution a été accompagnée de nombreux rapports selon lesquels les copropriétaires Todd Boehly et Clearlake Capital avaient décidé de vendre Chalobah dès que possible.

Chalobah prêt à riposter

Boehly et Clearlake, ainsi que l'équipe de recrutement du club, estiment avoir suffisamment d'options au poste d'arrière central, même si Chalobah prouve également qu'il est tout aussi capable d'être déployé à l'arrière droit. Dans l'état actuel des choses, il n'y aurait aucun projet d'inclure Chalobah dans l'équipe de 25 joueurs du club en Premier League lorsqu'il devra être sélectionné au cours des prochaines semaines.

Cependant, selon I' Evening Standard , Chalobah ne

veut pas accepter que sa carrière à Chelsea soit terminée sans tenter de regagner sa place.

Chalobah a disputé 80 matches avec le club de son enfance, marquant cinq buts, et bénéficie d'un contrat à long terme jusqu'en 2028, qui lui a été remis par les propriétaires actuels.

Boehly et Clearlake savent que vendre un diplômé de l'académie créera une marge de manœuvre substantielle aux yeux des réglementations financières de la Premier League et de l'UEFA.

Au lieu de cela, Chalobah est prêt à camper sur ses positions et à ne pas sauter sur l'occasion de rejoindre un club qui ne lui convient pas à long terme.

Boehly, Clearlake Capital ne gagne aucun fan

Bien que Boehly et Clearlake soient à Stamford Bridge pour gérer une entreprise et non pour se faire des amis, ils doivent également veiller à ne pas se faire d'ennemis.

Chalobah est un membre sympathique de l'équipe et est apprécié par les supporters, tout comme Conor Gallagher qui semble se retrouver dans une position similaire.

Boehly et Clearlake ont été implacables dans leur quête de nouveaux talents, peu importe si cela a des répercussions sur des membres clés du vestiaire tels que Chalobah et Gallagher.

Bien que Maresca soit encouragé à avoir une opinion sur la composition de son équipe, il est rapporté ailleurs qu'il n'est pas prêt à contester la position sur Chalobah.

Tottenham : un paria en pourparlers avec un club de Ligue des champions après l'échec d'un transfert de 21 millions de livres sterling



L'ailier de Tottenham Hotspur, Bryan Gil, serait en pourparlers pour rejoindre un club de Ligue des champions après avoir été exclu de l'équipe de pré-saison des Spurs .

Ange Postecoglou a inclus plus de 30 joueurs pour le voyage des Lilywhites au Japon et en Corée du Sud, où les Lilywhites affronteront Vissel Kobe, Team K League et Bayern Munich au cours des deux prochaines semaines.

Alors qu'un certain nombre de joueurs de l'équipe première ont été laissés de côté en raison de récents engagements pour l'Euro 2024 ou la Copa America, Tottenham a confirmé que Gil et l'arrière gauche Sergio Reguilon avaient été omis afin d'explorer les opportunités de transfert.

L'ailier espagnol Gil n'a pas réussi à exploiter son potentiel dans le nord de Londres depuis son arrivée dans le cadre d'un contrat de 21 millions de livres sterling en provenance de Séville en 2021, et après quelques prêts dans son pays natal, un retour permanent en Liga devrait bientôt se matérialiser.

Selon le journaliste Fabrizio Romano , Gérone aurait désormais entamé des discussions pour signer le joueur de 23 ans, même si les discussions n'en sont pour l'instant qu'à un stade « initial ».

Tottenham heureux de laisser partir Gil

Cependant, il ne devrait pas y avoir beaucoup d'obstacles empêchant Gérone de conclure un accord, même s'il n'est pas certain que Tottenham essaiera de récupérer la totalité des 21 millions de livres sterling qu'ils ont payés pour les services de Gil il y a trois ans. L'Espagnol s'était forgé une réputation comme l'un des attaquants les plus prometteurs de la Liga lors de son premier passage à Séville, et sa signature était considérée comme un coup majeur pour Tottenham à l'époque.

Trois ans plus tard, Gil n'a cependant disputé que 43 matches avec Tottenham toutes compétitions confondues, sans marquer un seul but et n'enregistrant que deux passes décisives.

L'attaquant n'a joué que 24 fois en Premier League, et seulement quatre de ces apparitions en première division ont eu lieu dès le coup d'envoi, avec 20 autres en tant que remplaçant.

Le premier retour de Gil en Espagne l'a vu passer la seconde moitié de la saison 2021-22 avec Valence, avant de retourner à Séville entre janvier et juin 2023, remportant un titre de Ligue Europa avec Los Palanganas.

Le joueur de 23 ans a passé l'intégralité de la saison 2023-24 dans le nord de Londres, mais il n'a joué que 11 fois en Premier League et une fois en FA Cup sous Postecoglou, totalisant 233 minutes au total.

Le transfert de Gil à Gérone pourrait-il aider Arsenal

Gil renforcerait les rangs offensifs de Gérone après que les nouveaux venus espagnols aient capturé Donny van de Beek de Manchester United, et la perte de Tottenham pourrait potentiellement être le gain d'Arsenal dans ce scénario.

On pense que les Gunners ont pris goût à l'actuel ailier de Gérone et d'Ukraine, Viktor Tsygankov, qu'ils ont identifié comme une option de secours idéale et un concurrent de Bukayo Saka sur le flanc droit.

La signature de Gil par Gérone pourrait très bien les rendre plus réceptifs à des offres appropriées pour Tsygankov, qui pourrait apparemment ne coûter que 30 millions d'euros (25,2 millions de livres sterling) à arracher à la Liga cet été, mais Arsenal est également confronté à la concurrence de Manchester United.

Mercato : le PSG est fixé pour Sancho -

De retour à Manchester United après un prêt concluant au Borussia Dortmund, Jadon Sancho pourrait quitter Old Trafford sur ce mercato d'été. Courtisé par le Paris Saint-Germain, l'ailier anglais a vu ses dirigeants fixer un prix plus qu'abordable pour le recruter -

Jadon Sancho (24 ans) est un beau footballeur. Malgré ses déboires depuis sa signature à Manchester United lors du mercato d'été 2021, l'ailier anglais en garde sous la semelle. La preuve, il revient d'un prêt concluant au Borussia Dortmund, avec qui il a disputé la finale de la dernière Ligue des Champions. Il a d'ailleurs été un des grands artisans de la qualification contre le Paris Saint-Germain (1-0, 1-0) lors des demi-finales. Une double prestation qui a laissé des traces. Manchester United demande 47 M€ pour Sancho En effet, le triple champion de France en titre n'a pas oublié son duel avec le joueur formé à Manchester City et compte bien l'attirer dans ses filets. Le principal intéressé, qui a retrouvé les faveurs d'Erik ten Hag après une franche discussion, voit d'un bon oeil une expérience dans la capitale française, notamment suite au départ de Kylian Mbappé qui a libéré une place importante dans le secteur offensif. Un accord existe d'ailleurs entre les deux parties.

Désormais, le PSG va devoir s'entendre avec Manchester United. Selon le Daily Mirror, la formation britannique réclame 40 millions de livres, soit 47 millions d'euros, pour céder le joueur à deux années du terme de son contrat. Un tarif attractif très éloigné de son prix d'achat à hauteur de 85 millions d'euros qui ne devrait pas poser de problèmes à Paris, en avance sur la Juventus, mais qui a surtout d'autres arguments à faire valoir. Le dossier Ugarte étroitement lié Un de ces arguments se nomme Manuel Ugarte. N'entrant pas dans les plans de Luis Enrique, le milieu de terrain uruguayen est prêt à faire le chemin inverse et tient déjà un accord avec les dirigeants des Red Devils. Sky Germany évoquait mardi

«l'intransigeance du PSG», qui ne souhaite pas négocier en dessous de 70 millions d'euros. Pour aller récupérer Sancho, le board parisien pourrait probablement se montrer plus souple afin de débloquer les deux dossiers. Dénouement imminent dans un cas comme dans l'autre?

Actualités sur les transferts de Leeds United : les géants du Yorkshire « rivalisent » avec lpswich pour l'attaquant vedette ?

Selon certaines informations, Leeds United tenterait de devancer Ipswich Town dans la course pour recruterl'attaquant de Blackburn Rovers Sammie Szmodics.

Alors que le meneur de jeu a fait carrière en étant un joueur relativement régulier dans l'EFL, il a porté sa carrière vers de nouveaux sommets en 2023-24.

Dans une équipe de Blackburn en difficulté, le joueur de 28 ans a contribué à un total exceptionnel de 27 buts et quatre passes décisives en 44 apparitions.

Cela a suffi à l'international irlandais pour se hisser en tête du classement des buteurs de deuxième division, tout en restant dans la vitrine.

Même s'il reste encore deux ans de contrat à Szmodics, il est admis à Blackburn qu'ils pourraient tirer profit de leur atout le plus précieux au bon prix.

Ipswich face à une concurrence féroce

Au cours des dernières 48 heures, il a été affirmé que les nouveaux venus en Premier League, Ipswich, étaient en pourparlers avancés pour signer Szmodics.

Cependant, les Tractor Boys seraient considérablement en dessous de l'évaluation de Blackburn, la suggestion étant qu'ils auraient fait une offre de 6 millions de livres sterling.

Selon le journaliste de talkSPORT Alex Crook , Leeds a désormais décidé d'entrer dans la course pour l'attaquant très demandé.

Crook affirme que Leeds a « officialisé » son intérêt pour Szmodics, l'hypothèse étant qu'une offre officielle a été faite ou suivra.

Les géants du Yorkshire sont connus pour avoir besoin de réaliser d'autres ventes de joueurs pendant la fenêtre de transfert estivale, mais ils **o**nt déjà généré des frais importants pour Archie Gray .

Au moins l'un des deux, Crysencio Summerville et Willy Gnonto, devrait suivre en temps voulu, libérant des fonds supplémentaires pour acquérir un remplaçant approprié.